

# CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LE TRANSPORT DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES ACCOMPAGNÉS.

Avant-propos	1
Liste des termes courants utilisés et leur signification	8
Liste alphabétique des zones et agglomérations	10

## **PARTIE I**

### DISPOSITIONS COMMUNES AU TRANSPORT DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES ACCOMPAGNES

Art. 1 - Tarifs	11
Art. 2 - Prescriptions de douane, de police et d'autres autorités administratives	11
Art. 3 - Champ d'application	11
Art. 4 - Obligations générales de la SNCB	12
Art. 5 - Obligations générales du voyageur et de toute personne présente dans les installations et les trains de la SNCB	12

## **PARTIE II**

### TRANSPORT DES VOYAGEURS

#### Chapitre I : Généralités

Art. 6 - Droit au transport	13
Art. 7 - Occupation des places	13
Art. 8 - Voyageur démuné d'un titre de transport valable	14
Art. 9 - Exclusion du voyage. Personnes admises sous conditions	14
Art. 10 - Contestations	14
Art. 11 - Trains - Horaires	14
Art. 12 - Correspondances manquées - Suppressions de trains	15

## **Chapitre II : Billets, Cartes Train et Cartes**

### **RUBRIQUE I : *Billets***

Art. 13 - Validité	16
Art. 14 - Itinéraire - Interruption du voyage	17
Art. 15 - Surclassement	17
Art. 16 - Complément de parcours	17
Art. 17 - Remboursements	18

### **RUBRIQUE II : *Cartes train***

Art. 18 - Généralités	19
Art. 19 - Cartes train ordinaires:	19
§1. Cartes train trajet et cartes train réseau	
§2. Cartes train scolaires	
§3. Cartes train entreprise	
§4. Cartes train Railflex®	
Art. 20 - Cartes train mixtes	20
Art. 21 - Itinéraire - Interruption du voyage - Complément de parcours	21
Art. 22 - Surclassement	22
Art. 23 - Remboursements	22
Art. 24 - Cartes train perdues ou oubliées	23

### **RUBRIQUE III : *Cartes***

Art. 25 - Cartes pour 10 voyages simples	24
Art. 26 - Cartes pour 10 voyages simples sur les lignes de certaines grandes agglomérations belges	24
Art. 27 - Abonnements généraux urbains	25

## **Chapitre III : Formules commerciales**

### **RUBRIQUE I : *Pass***

Art. 28 - Conditions d'utilisation communes	27
Art. 29 - Dispositions spécifiques	28

### **RUBRIQUE II : *Autres formules***

Art. 30 - Carte B-Tourrail	29
Art. 31 - Carte de réduction à prix fixe	29
Art. 32 - Réductions pour minigroupes	30
Art. 33 - Tarif de groupe en trafic intérieur	30
Art. 34 - B-Événements	31
Art. 35 - B-Excursions	32

## **Chapitre IV : Réductions accordées à titre patriotique, social ou professionnel et facilités de circulation**

### **RUBRIQUE I : Réductions accordées à titre patriotique, social ou professionnel**

Art.36 - Dispositions communes	34
Art.37 - Réductions accordées pour des motifs d'ordre patriotique	34
Art.38 - Réductions accordées aux militaires	34
Art.39 - Réduction pour enfants	35
Art.40 - Réductions pour familles nombreuses	35
Art.41 - Réduction pour bénéficiaires de l'intervention majeure dans les soins de santé (anciennement appelés VIPO)	36
Art.42 - Réductions pour journalistes	36
Art.43 - Réductions à titre professionnel	36

### **RUBRIQUE II Facilités de circulation**

Art.44 - Aveugles	37
Art.45 - Personnes handicapées	37
Art.46 - Femmes enceintes	38
Art.47 - Carte de priorité pour l'occupation d'une place assise dans les trains	38

## **PARTIE III**

## **BAGAGES ACCOMPAGNES**

### **Chapitre I: Transport des bagages accompagnés**

Art.48 - Définition du terme 'bagages accompagnés'	39
Art.49 - Introduction des bagages à main et animaux dans les voitures	39
Art.50 - Objets et matières exclus du transport comme bagages accompagnés	40
Art.51 - Transport accompagné des vélos et tandems	40
Art.52 - Réserve	41
Art.53 - Réserve	42
Art.54 - Réserve	42
Art.55 - Réserve	43
Art.56 - Réserve	43

### **Chapitre II : Dépôt de bagages**

Art.57 - Dispositions générales	44
Art.58 - Dispositions spéciales pour le dépôt de vélos et de cyclomoteurs	45

## **PARTIE IV**

# **RESPONSABILITE - ACTIONS NÉES DU CONTRAT DE TRANSPORT**

### **Chapitre I: Responsabilité**

Art. 59 - Responsabilité consécutive au transport des voyageurs, des bagages à main et des animaux	47
Art. 60 - Responsabilité consécutive au transport de vélos/tandems	47
Art. 61 - Charge de la preuve	48
Art. 62 - Réserve	48
Art. 63 - Montant de l'indemnité en cas de perte de vélos/tandems	48
Art. 64 - Montant de l'indemnité en cas d'avarie de vélos/tandems	48
Art. 65 - Réserve	49
Art. 66 - Réserve	49
Art. 67 - Réserve	49
Art. 68 - Montant de l'indemnité en cas de vol ou de faute lourde imputable au chemin de fer	49
Art. 69 - Interêts de l'indemnité	50
Art. 70 - Restitution des indemnités	50
Art. 71 - Responsabilité du chemin de fer pour ses agents	50

### **Chapitre II: Réclamations. Actions judiciaires. Procédure et prescription en cas de litiges nés du contrat de transport**

Art. 72 - Réclamations	51
Art. 73 - Personnes qui peuvent exercer l'action judiciaire contre le chemin de fer	51
Art. 74 - Constatation de la perte ou d'une avarie subie par les vélos/tandems	51
Art. 75 - Extinction de l'action contre le chemin de fer née du contrat de transport des vélos/tandems	51
Art. 76 - Prescription de l'action née du contrat de transport	52

**PARTIE V****IRREGULARITES**

Art. 77 - Voyageur démuné d'un titre de transport	53
Art. 78 - Voyageur muni d'un titre de transport non valable	53
Art. 79 - Surclassement	54
Art. 80 - Complément de parcours	54
Art. 81 - Non-paiement immédiat dans le train	54
Art. 82 - Titres de transport ou documents justificatifs qui ne peuvent être présentés pendant le voyage	54
Art. 83 - Carte train ou abonnement général urbain avec un billet de validation périmé	55
Art. 84 - Souillure ou dégradation du matériel: Emploi non justifié du signal d'alarme dans les trains: Actes non justifiés entraînant du retard dans le service des trains: Revendication de plus d'une place assise par voyageur	55
Art. 85 - Non-paiement dans le délai de 5 jours ouvrables.	56
Art. 86 - Infraction à l'interdiction de fumer	56
Art. 87 - Infraction répétée	56
Art. 88 - Infraction commise par un agent de la SNCB	56